

Abonnement Œufs Poulet Hiver 2015

Je soussigné(e) , Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un ou des poulets et/ou des œufs produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par Thibault Mazet. La distribution a lieu toutes les 3 semaines, le Mardi entre 18h15 et 19h30, à la Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur. Pour toute demande ou commande supplémentaire, contacter le producteur au 06 64 12 54 27 ou tibo.mazet@gmail.com

Œufs Bio La bande actuelle va être remplacée par de nouvelles poules pondeuses. Reprise prévue des livraisons début 2016... Le nouveau contrat vous sera proposé ultérieurement.

Contrat pour 9 Livraisons

ou

Contrat Libre (indiquer la quantité pour chaque produit)

Dates de livraison	Le poulet bio est vendu à 9,00€ le Kg. Veuillez entourer votre choix.			
10-nov				
01-déc				
22-déc	1 petit poulet (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	2 petits poulets (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce =	1 gros poulet (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =	2 gros poulets (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce =
12-janv				
02-févr				
23-févr				
15-mars				
05-avr				
26-avr				
total	117,00 €	234,00 €	153,00 €	306,00 €

Dates de livraison	Petit Poulet	Gros Poulet	Pintade	Poule
10-nov			La pintade livrée varie de 1,2 à 1,6 kg. Elle est vendue à 12€ le kg... Le prix sera donc ajusté en fin de contrat.	C'est la petite poule pondeuse à cuisiner en pot à 9€ pièce
01-déc				
22-déc				
12-janv				
02-févr				
23-févr				
15-mars				
05-avr				
26-avr				
total	13€ X	17€ X	15€ X	9€ X

œufs +	Poulets +	Pintade +	Poule =	Je dois

1er chèque	2ème chèque	3ème chèque	total Chèque

Engagement du Producteur

- Livrer toutes les 3 semaines des poulets de sa production, élevés selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 8 septembre 2015

Le producteur **Thibault MAZET**

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur
- Apporter son sac réfrigéré

Le Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC